

Sujet : [INTERNET] Contestation du projet d'éoliennes à Pouligny-Saint-Pierre

De : "Bruno Letellier" <bruno.y.letellier@wanadoo.fr>

Date : 22/11/2018 10:50

Pour : Commissaire-enquêteur Projet éoliennes Pouligny <pref-be-ep-eolienpoulignystpierre@indre.gouv.fr>

Bonjour Monsieur le Commissaire,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint une lettre par laquelle je m'oppose fermement au projet d'implantation de 5 éoliennes sur la commune de Pouligny-St Pierre.

Merci de bien vouloir la verser à votre dossier d'enquête.

Bruno Letellier

— Pièces jointes : —

Lettre 22-11-18 Commissaire-enquêteur éoliennes Pouligny20181122_10485849.pdf

30 octets

Bruno et Geneviève LETELLIER
9 La Chauvelière
La Bigoureau
36220 LUREUIL

Bougival, 22 novembre 2018

Monsieur le Commissaire-enquêteur
Mairie de Pouligny
1 Place des combattants d'AFN
36300 Pouligny Saint Pierre

Monsieur le commissaire,

J'apprends avec effarement le projet d'implantation de plusieurs éoliennes de grande hauteur à quelques kilomètres de mon habitation sise à La Bigoureau, en lisière des communes de Lureuil et de Pouligny-Saint Pierre. Je suis donc directement concerné par ce projet.

Il me semble tout d'abord scandaleux que ce projet puisse voir le jour sans que l'ensemble de la population ait été consultée... et écoutée.

Est-il normal qu'un maire et 5 propriétaires terriens puissent permettre et même imposer la construction de 5 aérogénérateurs de 150 m de haut, qui vont toucher durablement et sur de grandes distances, les paysages, l'activité économique liée au tourisme, la valeur immobilière des biens des riverains,.....mais aussi créer des nuisances importantes pour toute la population, en particulier au niveau de la santé, sans compter les dégâts qui, à Pouligny comme ailleurs en France et dans le monde, toucheraient les animaux domestiques (particulièrement les bovidés et les caprins, pourtant une des richesses de Pouligny !) et les oiseaux (notamment les grues cendrées que l'on voit chaque année s'arrêter dans notre belle région) ???

Sauf erreur, notre commune de Pouligny appartient au Parc Naturel Régional de la Brenne. Un projet éolien industriel a-t-il sa place dans un Parc Naturel Régional ? Est-il normal qu'aucune zone ne soit préservée ? Ce projet éolien répond-il aux objectifs de préservation des paysages, du patrimoine naturel et culturel du PNR ?

Par ailleurs, nous savons tous désormais que l'électricité éolienne est un non-sens économique et environnemental. L'éolien est une source d'électricité intermittente et non stockable, qui impose pour réguler le réseau, le développement en parallèle de centrales à gaz, à charbon, à lignite, soient autant d'énergies fossiles carbonées. Alors pourquoi vouloir développer un système peu rentable et pollueur. Est-il raisonnable de défigurer notre belle région pour produire une énergie d'appoint, intermittente, onéreuse, très préjudiciable pour l'environnement et nocive pour la santé des riverains ???

Merci Monsieur le Commissaire d'avoir pris la peine de me lire.

Dans l'espoir que mes modestes arguments viendront ébranler les fondements de ce projet scandaleux, je vous prie de recevoir, Monsieur le Commissaire, l'expression de mes salutations respectueuses.

Bruno et Geneviève Letellier

